

## INFORMATION SANITAIRE

### La Vaccination Preventive de la Tuberculose par le BCG

Il est désormais indiscutablement établi, selon Calmette, aussi bien par l'expérimentation au laboratoire que par une observation clinique qui s'étend déjà sur plus de huit années, que son vaccin BCG est parfaitement inoffensif, aucun accident, ni même aucun des incidents pathologiques que présentent parfois les jeunes enfants au cours des premières semaines qui suivent leur naissance, n'ayant pu lui être légitimement imputé. La preuve la plus manifeste de cette innocuité est fournie par ce fait que les enfants vaccinés ont une mortalité générale nettement et constamment moindre que les non vaccinés. Si le BCG était, ne fût-ce que pour quelques sujets, offensif, cette mortalité générale au lieu de décroître, s'accroîtrait, et elle ne subirait aucun fléchissement s'il était inefficace. Son efficacité protectrice de l'infection tuberculeuse virulente est elle-même singulièrement démontrée par la diminution considérable du nombre des morts par tuberculose parmi les enfants vaccinés nés de mères tuberculeuses ou vivant en contact, dans leur famille, avec des tuberculeux contagieux. Puisque la méthode est sûrement inoffensive et efficace, il faut en faire bénéficier le plus grand nombre possible de jeunes enfants, dès après leur naissance, avant qu'ils aient pu trouver dans leur entourage l'occasion de s'infecter avec des bacilles virulents, et les isoler ensuite, autant qu'il est possible, dans ou hors de la famille, pendant environ quatre semaines, délai indispensable à l'établissement de l'immunité post-vaccinale. Avec le professeur Cantacuzène, de Bucarest, il serait une très grande erreur de limiter sous prétexte de prudence, les vaccinations aux enfants nés en milieu tuberculeux. Cette prudence était légitime il y a quelques années.<sup>1</sup> Elle n'a plus de raison d'être aujourd'hui, l'innocuité du vaccin étant surabondamment démontrée par les centaines de milliers d'enfants qui ont été vaccinés dans le monde. On n'a pas le droit d'écarter du bénéfice incontestable de la vaccination préventive les enfants qui, bien que nés dans un milieu apparemment indemne de tuberculose, risquent quand même à tout instant—on en connaît trop d'exemples—d'être accidentellement contaminés par quelque contact imprévisible ou méconnu. Le Dr. Jules Renault, à la tribune de l'Académie de Médecine de Paris, en citait cette preuve: sur 50 nourrissons observés par lui dans son service de l'Hôpital St.-Louis et morts d'affections tuberculeuses, 22 seulement appartenaient à un milieu familial contaminé. Pour les 28 autres il n'a pas été possible de retrouver l'origine de l'infection dans leur famille. Il est donc rigoureusement logique d'adopter la conclusion que tire le professeur Cantacuzène de sa étude de 17,535 dossiers d'enfants vaccinés au cours de ces trois dernières années en Roumanie: "La vaccination préventive par le BCG constituant le moyen de prémunition le plus sûr contre la tuberculose, il faut vacciner tous les enfants: l'humanité comme l'intérêt social le demandent."

<sup>1</sup> Calmette, A.: Rev. Belge Tub. 7: 8 (janv.-fév.) 1930. (Voir aussi pp. 847-858.)